



Appel à projet « Soutien à la parentalité »

11 janvier 2019

1 / 25



Le soutien à la parentalité

1 - Le soutien à la parentalité

- La politique de soutien à la parentalité
- Les actions

2 - L'appel à projets 2019

3 - L'adhésion au Réaap 66



Le soutien à la parentalité



3 / 25



La politique de soutien à la parentalité

- Les constats
 - ✓ Plus de deux parents sur cinq jugent aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle
 - ✓ Plus des $\frac{3}{4}$ (80%) se disent préoccupés par leur rôle de parents et l'éducation des enfants (santé, scolarité, comportement...)
 - ✓ 40% se sentent parfois seuls face à l'éducation de leur enfant et indiquent avoir besoin du soutien d'autres personnes
 - ✓ Près d'un parent sur deux souligne le manque de dispositifs dédiés au soutien et à l'accompagnement des parents



La politique de soutien à la parentalité

- Une politique publique à part entière
 - ✓ Une stratégie nationale de soutien à la parentalité pour la période 2018-2022 intitulée « Dessine-moi un parent » sous l'égide de l'Etat
 - ✓ Déployée au niveau départemental à travers le schéma départemental des services aux familles (SDSF)
 - ✓ Intégrée dans les orientations de la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion conclue entre l'Etat et la Cnaf
 - ✓ Déclinée localement dans les conventions territoriales globales (CTG) conclues au niveau intercommunal, voire communal



La politique de soutien à la parentalité

- Pourquoi ?
 - ✓ Pour aider concrètement les parents dans l'exercice de leur fonction de parent à chaque âge de la vie de leur enfant
- Pour qui ?
 - ✓ Tous les parents d'enfants de 0 à 18 ans, quelle que soit la composition des familles. L'enjeu est de banaliser le recours aux services de soutien à la parentalité pour que toutes les familles puissent y accéder, sans peur d'être jugées



La politique de soutien à la parentalité

- Les priorités pour la période 2016-2019 fixées dans le cadre du SDSF
 - ✓ Développer des actions de soutien à la parentalité pour assurer un meilleur maillage territorial en matière d'offre de service
 - ✓ Renforcer les actions visant à :
 - sensibiliser et accompagner les parents sur les risques liés aux usages d'Internet et des réseaux sociaux
 - faciliter l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants à travers l'apprentissage de la langue française
 - soutenir les parents d'adolescents



Les actions de soutien à la parentalité

- Qu'est-ce qu'une action de soutien à la parentalité ?
 - ✓ C'est une action qui vise à aider concrètement les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, à les accompagner dans l'éducation de leurs enfants ou les aider à faire face à des difficultés
- Pourquoi ?
 - ✓ Développer les capacités à agir des parents et prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants
 - ✓ Renforcer la confiance des parents dans leurs compétences parentales
 - ✓ Contribuer au renforcement de la qualité du lien parent-enfant et l'exercice de la coparentalité



Les actions de soutien à la parentalité

Réunir dans une même action des parents ne justifie pas à lui seul d'un soutien à la parentalité. Les objectifs visés doivent être clairement identifiés et mesurables pour permettre leur évaluation.

- Les projets doivent :
 - ✓ répondre à un besoin identifié et non couvert sur le territoire
 - ✓ avoir un champ d'intervention généraliste de prévention et d'appui aux parents
 - ✓ aider les parents à répondre aux questions qu'ils se posent à propos de l'éducation de leur enfant
 - ✓ favoriser l'implication des parents et valoriser leurs compétences
 - ✓ être accessibles à l'ensemble des parents
 - ✓ s'inscrire dans un partenariat local



Les actions de soutien à la parentalité

Les actions doivent répondre aux principes énoncés dans la Charte nationale des Réaap

- Ne sont pas éligibles les actions qui :
 - ✓ ne visent pas directement les parents
 - ✓ ne s'articulent pas avec les autres actions mises en place sur le territoire
 - ✓ ont une visée médicale ou thérapeutique
 - ✓ relèvent d'une prise en charge spécialisée (protection de l'enfance, prévention de la délinquance...)
 - ✓ présentent un caractère exclusivement festif et récréatif



Les actions de soutien à la parentalité

- Quel type d'actions ?
 - ✓ Une grande diversité d'actions aussi bien par la forme que par les thèmes abordés :

groupe de parole
de parents

écoute individualisée

groupe d'échange
entre parents

conférence ciné-
débat, ateliers
thématiques

activité parents-
enfants



L'appel à projet 2019



12 / 25



L'appel à projet 2019

- Les constats
 - ✓ Certains porteurs de projet ne savent pas ce que peut leur apporter le label Réaap
 - ✓ Ils trouvent le dossier trop lourd à compléter, que ce soit pour la labellisation ou pour le financement
 - ✓ Ils ne perçoivent pas toujours la distinction entre labellisation et décisions de financement des projets
 - ✓ L'étude des dossiers en 2 temps - labellisation puis financement – ralentit la procédure de traitement des demandes



L'appel à projet 2019

- Une nouvelle organisation
 - ✓ Transformer la demande de labellisation en demande d'adhésion
 - Plus de dossier de demande de labellisation à déposer mais une adhésion au Réaap66 dans le cadre d'une démarche simplifiée
 - ✓ Lancer un appel à projet conjoint Caf et MSA
 - ✓ Faire évoluer le rôle du comité technique parentalité
 - échanger sur l'ensemble des dossiers déposés pour conserver l'analyse croisée sur les projets
 - veiller à ce qu'ils répondent aux principes définis dans la charte nationale des Réaap
 - maintenir la connaissance de l'offre sur le territoire



L'appel à projet 2019

■ Les modalités

- ✓ Le dossier de demande de financement
 - demande de subvention Cerfa
 - compte-rendu financier de subvention Cerfa
 - fiche d'évaluation de l'action financée en 2018
- ✓ Les conditions pour l'examen d'un financement :
 - adhérer au Réaap66
 - saisir en ligne le questionnaire national de remontée de données d'activité 2018, si l'action était financée
- ✓ Calendrier
 - 1^{ère} session : 1^{er} mars 2019
 - 2^{ème} session : 1^{er} juin 2019 (sous réserve des disponibilités budgétaires)
- ✓ Transmission des dossiers
 - de préférence, par mail à aides-partenaires-caf66@caf.fr



L'appel à projet 2019



Les porteurs de projets soutenus financièrement seront invités à afficher l'identité visuelle commune proposée par la stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine-moi un parent » afin de rendre l'offre plus visible

■ Les outils disponibles

- ✓ Guide à l'usage des porteurs de projets « Soutien à la parentalité »
- ✓ Charte nationale des Réaap
- ✓ Lexique national



16 / 25



**Les documents sont à télécharger
sur le site partenaires-caf66 rubrique Soutien aux
partenaires < Appels à projet < Soutien à la parentalité**

<http://www.partenaires-caf66.fr/appel-a-projets>

L'adhésion au Réaap 66

L'adhésion au Réaap66

- L'objectif
 - ✓ Permettre un meilleur repérage des acteurs et des actions
 - ✓ Apporter plus de souplesse, la demande pouvant se faire tout au long de l'année
 - ✓ Elargir le réseau à de nouvelles structures

- Qui peut adhérer ?

Toute association, structure, équipement, établissement scolaire, institution, etc. qui concourt à promouvoir les principes de la [Charte nationale des Réaap](#), et s'engage à les respecter

L'adhésion au Réaap66

■ Pourquoi adhérer ?

L'adhésion permet de :

- ✓ **Participer à une mise en réseau** avec les autres acteurs qui mènent des actions dans le champ de la parentalité
- ✓ **Recevoir des informations** ciblées par e-mailing sur des manifestations, formations, journées études, appels à projets, etc. proposés par le Réaap66 et ses partenaires
- ✓ **Valoriser ses actions** de soutien à la parentalité notamment sur le site parents-pros66, et sur les supports de communication du Réaap66



L'adhésion au Réaap66

- Comment adhérer ?
 - ✓ Le responsable de la structure ou du service complète un bulletin d'adhésion et le transmet à la coordonnatrice du Réaap
 - ✓ La demande peut être formulée tout au long de l'année
 - ✓ Elle est gratuite, et se renouvelle chaque année par tacite reconduction
 - ✓ L'adhérent peut mettre fin à l'adhésion par simple mail ou courrier à la coordonnatrice

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable depuis la page de l'appel à projet, ou directement sur le site parents-pros66.fr rubrique Pros & bénévoles



L'adhésion au Réaap66

- Suite à l'adhésion...
 - ✓ La structure recevra une carte d'adhérent et une « pastille » permettant de communiquer sur son appartenance au réseau
 - ✓ Les nouveaux adhérents seront conviés à une rencontre présentant le Réaap66 et l'offre d'animation



The screenshot shows the website for 'Parents-Pros 66', which is part of the 'Réaap 66' network. The header includes the logo for 'ALLOCATIONS FAMILIALES Caf des Pyrénées-Orientales' and the main title 'Parents-Pros 66' with the subtitle 'Le site du réseau parentalité 66'. A navigation menu lists: ACCUEIL, PARENTS, PROS & BÉNÉVOLES, FAIRE CONNAÎTRE, S'IMPLIQUER, AGENDA, PUBLICATIONS, and FAO. Below the menu is a banner for 'Professionnels & bénévoles Parents' with the text 'DEVENEZ MEMBRE DU RÉSEAU RÉAAP 66 !' and a button that says 'En savoir plus...'. The Réaap 66 logo is also present in the bottom left of the banner.

Contact

Alice Pézé

Coordonnatrice du Réaap66

04 68 08 17 50

alice.peze@caf.fr



Pour vous accompagner



Pour vous accompagner

- **Actions territoriales** : les conseillers en développement territorial

Agly – Salanque

Raphaël Bourgeois

04 68 08 14 51

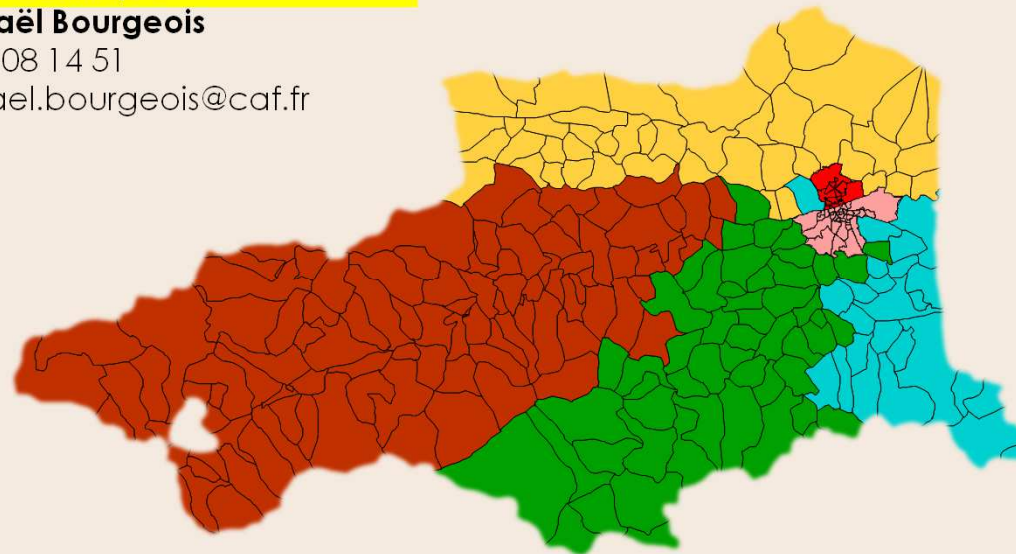
raphael.bourgeois@caf.fr

Perpignan nord

Nelly Navarro

04 68 08 14 82

nelly.navarro@caf.fr



Perpignan sud

Anne-Sophie Biout

04 68 08 25 54

anne-sophie.biout@caf.fr

Cerdagne-Capcir-Conflent

Fatima Mancer

04 68 08 25 65

fatima.mancer@caf.fr

Aspres- Vallespir

Véronique Monier – Le Goff

04 68 08 14 73

veronique.monier-le-goff@caf.fr

Côte Vermeille – Côte Radieuse

Béatrice Igounet-Montané

04 68 08 14 12

beatrice.igounet-montane@caf.fr

- **Actions départementales**

Frédérique Mas

04 68 08 14 75

frederique.mas@caf.fr

- **Démarches administratives**

Laurence Boix

04 68 08 14 80 ou

parentalite66@caf.fr



Ressources documentaires



Ressources documentaires

- **« Dessine moi un parent »**

Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702 - dp -
_strategie_nationale_2018-2022vf.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702_-_dp_-_strategie_nationale_2018-2022vf.pdf)

- **L'e-ssentiel n° 165 – Cnaf - juillet 2016**

*Les attentes et besoins des parents en matière
d'accompagnement à la parentalité*

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/es
sentiel%20-%20Parentalit%C3%A9.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/essentiel%20-%20Parentalit%C3%A9.pdf)

- **Sondage BVA pour les Apprentis d'Auteuil – Avril 2017**

Etre parent aujourd'hui

[http://www.apprentis-
auteuil.org/fileadmin/user_upload/Mediatheque/ouvrages et etudes
/2017/Etude sur la parentalite Rapport BVA-3.pdf](http://www.apprentis-auteuil.org/fileadmin/user_upload/Mediatheque/ouvrages_et_etudes/2017/Etude_sur_la_parentalite_Rapport_BVA-3.pdf)





Merci de votre attention

